

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Procédure de consultation

### Département fédéral de justice et police

#### 06.458 Iv.pa. Renoncer à l'introduction de l'initiative populaire générale

Le projet vise à abroger les dispositions constitutionnelles qui se rapportent à l'initiative populaire générale.

Date limite: 30 novembre 2007

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de:

Office fédéral de la justice

Unité Projets et méthode législatifs

Bundesrain 20

3003 Berne

tél. 031 322 47 44, fax 031 322 84 01

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

18 septembre 2007

Chancellerie fédérale